

# Conditions de dépistage à propos du cancer du poumon chez le fumeur

## Objectifs :

- Intégrer l'objectif de prévention dans les visites médicales et pas seulement l'aptitude opérationnelle.
- Ne pas confondre démarche préventive et démarche diagnostique.
- Connaître les conditions nécessaires d'une action de prévention.

## Contenu :

Les objectifs de prévention de visites médicales sont importants et parfois masqués ou oubliés par la notion d'aptitude opérationnelle. Il est rappelé que cela concerne des agents asymptomatiques ou paucisymptomatiques car en cas de présence de signes cliniques cela relève d'une démarche diagnostic et d'une prise en charge par le médecin traitant.

En ce qui concerne la fonction respiratoire le dépistage consiste à effectuer un interrogatoire, un examen clinique et une spirométrie. Cela permet de détecter précocement les atteintes tabagiques, la BPCO, l'asthme ... La radiographie thoracique systématique a peu d'intérêt dans ce cadre, sauf pour le dépistage de la tuberculose, notamment après contact ou transport d'une victime atteinte.

Dans le cadre du 3ème Plan cancer 2014-2019, la Haute Autorité de Santé (HAS) a évalué la possibilité et l'intérêt de dépister ce cancer chez les fumeurs, dans le but de détecter et de traiter la maladie à un stade précoce.

Dans un cadre plus général, pour qu'il soit possible et surtout utile de dépister une maladie, au moins 6 conditions doivent être réunies :

- la maladie doit être détectable à un stade précoce ;
- un test de dépistage adapté doit être disponible ;
- des traitements efficaces doivent exister ;
- les personnes les plus à risque doivent être facilement identifiables ;
- le dépistage doit permettre de diminuer la mortalité ;
- il doit présenter plus d'avantages que d'inconvénients.

Médecin Lieutenant Colonel Jean-Marie STEVE

Référent santé en service de l'ENSOSP

Courriel : *jean-marie.steve@ensosp.fr*